

«ROUGET DE LISLE CHANTANT LA MARSEILLAISE» PAR P.-C CHOCARNE MOREAU, D'APRÈS I. PILS, 1893.

Chapitre I : Le peintre et son tableau p.2

1) L'auteur : Paul-Charles Chocarne-Moreau. p.2

2) Le tableau. p.3

3) Planche du tableau. p.4

4) Analyse du tableau. p.5

- La lumière,

- L'environnement

- Les personnages.

Chapitre II : Rappels historiques p.7

1) La société d'Ancien Régime. p.7

2) Les principaux événements de la Révolution française. p.8

- 1789 : l'effondrement du régime.

- 1789-1792 : l'échec de la monarchie constitutionnelle.

- 1792-1794 : la république jacobine et la Terreur.

3) La création et l'histoire de la Marseillaise. p.10

4) Les symboles de la République. p.12

5) Les arts, la culture au XVIII^e siècle. p.13

6) Les autres chants révolutionnaires. p.14

- *La Carmagnole*

- *Ah ! ça ira, ça ira, ça ira.*

- *Il pleut, il pleut bergère.*

FICHES FOCUS

Biographie de Rouget de Lisle. p.17

L'oeuvre en bref p.18

POUR ALLER PLUS LOIN...

Bibliographie, musées à visiter, sites web. p.19

INFORMATIONS PRATIQUES p.20

1) L'auteur : Paul-Charles Chocarne-Moreau.

Ce peintre naît à Dijon en 1855. A son arrivée à Paris, il prend pour professeurs William Bouquereau (1825-1905), peintre français et Tony Robert-Fleury (1838-1912), peintre français académique. Il reçoit une médaille de bronze à l'Exposition Universelle de Paris en 1889.



Paul-Charles Chocarne Moreau



Ramoneurs et pâtisiers, par Chocarne-Moreau.

Artistiquement, c'est un humoriste. En effet, il prend beaucoup de plaisir à peindre des scènes amusantes, et notamment des garçonnets, (ramoneurs et pâtisiers). Mais, il peint également pour des commandes, des scènes d'histoire telles que *La Marseillaise*.



Le vendeur de sculpture, par Chocarne-Moreau.

2) Le tableau.

En 1849, Isidore Pils, jeune peintre peu connu, présente au Salon son tableau *Rouget de Lisle chantant la Marseillaise pour la première fois à Strasbourg, chez le maire de Dietrich, le 25 avril 1792*. Celui-ci est immédiatement acheté par l'Etat, car son thème symbolique appartient à la mémoire nationale et la République souhaite en assurer le triomphe.

L'afflux des copistes autour de ce tableau est extrêmement important. Ils sont pétris de sentiments patriotiques et républicains et ils souhaitent tirer quelques profits d'un si fameux tableau. L'Etat achète donc des copies pour les envoyer dans les préfectures, les sous-préfectures et les mairies, un peu partout en France. La copie réalisée par Chocarne-Moreau en 1890 est ainsi envoyée par l'Etat à Amboise.



3) Planche du tableau



4) Analyse du tableau

La lumière

Elle divise l'espace en trois parties correspondant à trois groupes de personnages.

Partie 1 : Rouget de Lisle et les deux femmes (dont la pianiste) et la tête de Dietrich, le maire.

Partie 2 : Le groupe « Tiers-état » : Deux bourgeois éclairés et un homme du peuple.

Partie 3 : La noblesse (officiers judiciaires, ou appartenant au cabinet du maire ?) et une enfant du peuple.

L'éclairage cru diffusé sur Rouget de Lisle peut se confondre avec les traits d'une lumière divine, messianique. Aussi fait-il la force du tableau. Les regards des autres personnages qui convergent vers le chanteur sont plein d'attention et se focalisent sur lui. D'autre part, l'éclairage plus diffus du reste du tableau s'accorde à mettre en valeur les visages et leurs expressions.

L'environnement

La scène se déroule dans un intérieur bourgeois du XVIIIe siècle, plus exactement dans le salon du maire de Strasbourg. L'aisance financière du propriétaire est clairement perceptible : d'une part, par la possibilité de consacrer un espace à une fonction, en l'occurrence un salon pour accueillir et d'autre part, par le type de mobilier qui orne cet espace. En effet, la chaise individuelle, ou encore mieux le fauteuil, se substituent au banc utilisé dans les maisons les plus pauvres. L'armoire beaucoup plus vaste qu'un simple coffre, permet aussi un rangement par type d'objet, ce qui suppose de posséder plusieurs exemplaires d'un même article.

Afin de muer le caractère ordinaire de ce salon bourgeois en une véritable scène de théâtre, le peintre l'a agrémenté d'un paravent, de tissus négligemment posés, d'un tapis mal disposé. Les livres qui tombent près de la jeune fille rappellent que la scène se situe dans un milieu éclairé, où les idées des Lumières et l'opinion publique se sont largement développées.

Les personnages

Groupe 1 : Au centre de ce groupe, on trouve Rouget de Lisle (1) en pleine interprétation de sa nouvelle chanson. Sa posture physique ouverte (thorax en avant, équilibre du corps), ainsi que son regard concentré, déterminé, assurent de la conviction du personnage. Les jeunes femmes (2) témoignent de l'émotion provoquée par le chant. Tandis que l'une d'entre elle essuie ses larmes avec un mouchoir, la pianiste, en même temps qu'elle reste concentrée sur son accompagnement, semble être elle aussi gagnée par l'émotion. Enfin, de Dietrich (3) le maire, avec son regard fermé ou impassible, ses mains crispées au fauteuil, joue la fonction du juge, de celui qui estime la qualité de la composition.

Groupe 2 : Ce deuxième groupe présente également des sujets aux attitudes bien différentes. On trouve tout d'abord deux hommes, peut être des hommes de Lettres, issus de la bourgeoisie éclairée. L'un d'entre eux est tout à fait attentif à la scène et semble séduit par la qualité de l'interprétation. L'homme du peuple (5), que l'on identifie à la veste qu'il porte (la Carmagnole) est très certainement impressionné par la scène. Ce groupe est aussi représentatif de la constitution sociale du Tiers Etat.

Groupe 3 : Ce dernier groupe présente des personnages de conditions sociales opposées. En effet, la noblesse (6), reconnaissable au port de la culotte, de la perruque et accessoirement de la canne, côtoie la couche la plus pauvre du Tiers Etat représentée par la fillette (7). Par ailleurs la présence d'une vieille femme prévient de la qualité intergénérationnelle du chant.

1) La société d'Ancien Régime

La société d'Ancien Régime se caractérise par la hiérarchisation sociale, fondée sur une division par ordre (clergé, noblesse et Tiers état) et qui règle les rapports sociopolitiques.

Les deux premiers ordres (noblesse et clergé) appartiennent à la catégorie des privilégiés, puisqu'ils sont à la fois exemptés de la majorité des taxations directes, dont l'impôt royal illustré par la taille, et qu'ils peuvent à leur tour exiger des redevances à l'autre ordre : le Tiers état. En effet, le clergé tire une bonne partie de ses revenus de la dîme et la noblesse, quand à elle, les tire de ses prérogatives seigneuriales. Cependant, la dichotomie avérée entre les ordres privilégiés et le troisième ordre ne doit pas masquer les réalités disparates à l'intérieur de chaque groupe. Aussi, l'analyse des différentes communautés permet de confirmer leur hétérogénéité.

Il existe par exemple une nette différence de condition de vie entre un archevêque ou un évêque (haut clergé, issu de la noblesse) et un curé paroissial (bas clergé, issu de la roture ou Tiers état).

Au-delà des principes établis, la multiplicité des situations est aussi le résultat de conditions économiques, favorables pour certains, et ce dès le XVe siècle. En effet, pendant trois siècles, des catégories professionnelles se constituent pour finir par former, au sein du Tiers état, la haute bourgeoisie des villes. Il s'agit des grands négociants, banquiers ou des hauts administratifs. Ces derniers, grâce à l'achat de ces charges, intègrent directement la noblesse de robe, si bien que parfois elle supplante la vieille noblesse d'extraction militaire. Cette situation d'absorption vers un ordre s'applique également en sens inverse. Ainsi, l'appauvrissement de certains nobles les contraint à effectuer les mêmes tâches que le troisième ordre, sous principe de dérogeance.

Les campagnes sont dominées par les grands fermiers qui gèrent dépendants et indépendants agricoles (métayers et manouvriers). Ils sont suffisamment riches pour pouvoir mener le même train de vie que la noblesse de robe. A la fin du XVIIIe siècle, la société se comprend alors sur un rapport de classe économique entre riches et pauvres.

2) Les principaux événements de la Révolution française

1789 : L'EFFONDREMENT DU RÉGIME

5 mai 1789 : Louis XVI convoque les Etats Généraux pour résoudre la crise financière. Mais le vote se fait par ordre. Le Tiers Etat demande un vote par tête.

17 juin 1789 : Les députés du Tiers, dans la mesure où ils considèrent qu'ils représentent la majorité de la population, se déclarent « Assemblée Nationale ».

20 juin 1789 : Ils prêtent serment de ne pas se séparer jusqu'à ce qu'une constitution soit établie. A la demande du roi, les députés de la noblesse et du clergé les rejoignent.

9 juillet : L'Assemblée prend le nom d' « Assemblée Nationale constituante ».

En juillet, la roi renvoie un ministre très populaire : Necker. Le refus du roi d'accepter ce contre-pouvoir se traduit par une concentration des troupes autour de Paris.

14 juillet 1789 : Le peuple parisien prend d'assaut la Bastille.

Bastille : Château fort construit à Paris à la porte Saint-Antoine de 1369 à 1383. Dès le début du XVIIe siècle, la citadelle servit régulièrement de prison d'Etat.

La disette et l'absence de travail dans les campagnes conduisent les paysans à détruire tous les registres où sont présents les droits féodaux.

En août les privilèges sont abolis. Les français sont égaux en droit et le territoire est unifié.

4 août 1789 : Les privilèges sont abolis.

26 août 1789 : La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est adoptée.

1789-92 : L'ÉCHEC DE LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

1791 : Elaboration d'une constitution.

Le roi nomme les ministres et l'Assemblée Législative vote les lois. Elle est composée de 745 députés élus pour deux ans au suffrage censitaire. Le roi peut s'opposer à une décision grâce à son droit de veto. Pour rembourser la dette de l'État, l'Assemblée confisque les biens du clergé. En contre partie, l'État assure l'entretien des hommes d'Eglise. Certains refusent, ce sont les réfractaires soutenus par le roi.

20 juin 1791 : Le roi fuit dans la nuit et est arrêté à Varennes. Il est soutenu par les souverains étrangers qui s'inquiètent de la diffusion des idées révolutionnaires parmi leurs sujets.

17 juillet 1791 : Le peuple qui se rassemble au Champ de Mars pour demander la déchéance du roi est mitraillé par la Garde Nationale de La Fayette.

20 avril 1792 : Craignant l'intervention des souverains étrangers contre la Révolution, l'Assemblée vote la déclaration de guerre à l'Autriche, puis à la Prusse.

25 avril 1792 : Rouget de Lisle chante pour la première fois à Strasbourg un *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*.

10 août 1792 : L'avertissement du duc de Brunswick, chef des armées prussienne et autrichienne au peuple français, de se soumettre à leur roi, déclenche son soulèvement. Le palais des Tuileries, résidence principale du roi est envahi et pris d'assaut par le peuple. Louis XVI, jugé complice, est renversé. Une nouvelle assemblée naît.

La Convention est élue au suffrage universel.

1792-94 : LA RÉPUBLIQUE JACOBINE ET LA TERREUR

20 septembre 1792 : La France remporte sa première grande victoire sur l'armée prussienne à Valmy.

22 septembre 1792 : La Convention proclame la République.

Les membres de la Convention sont divisés. Les Montagnards, auxquels appartiennent Danton et Robespierre et soutenus par les sans-culottes, réclament la démocratie. Au contraire, les Girondins beaucoup plus modérés souhaitent une république bourgeoise.

21 janvier 1793 : Louis XVI est guillotiné.

Mars 1793 : Une révolte contre-révolutionnaire éclate en Vendée.

A partir de ce moment, la Convention utilise la répression brutale et l'élimination de tous les adversaires de la révolution. Dans chaque département, des comités de citoyens appliquent la Terreur. Mais l'exécution d'homme politique célèbre comme Danton, amènent les Conventionnels à faire tomber le responsable de cette répression sanguinaire.

27 juillet 1794 : Robespierre est arrêté puis guillotiné le lendemain.

3) La création et l'histoire de la Marseillaise

La Marseillaise est devenu l'hymne national de la France. Il a été composé dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 par Claude-Joseph Rouget de Lisle, officier du génie alors en garnison à Strasbourg, à la suite de la déclaration de guerre à l'Autriche.

D'abord intitulé *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, cet hymne est adopté par les « Marseillais », bataillon de fédérés de Marseille qui, venus à Paris en août 1792 pour demander à l'Assemblée la déchéance du roi, prirent part à la journée du 10 août (massacre du personnel des Tuileries, suspension et enfermement du roi Louis XVI).

Décrétée chant national le 14 juillet 1795, *La Marseillaise* est ensuite interdite sous la Restauration (1814 – 1830) et le Second Empire (1852 -1870), sous le prétexte qu'elle a une origine révolutionnaire. Elle redevient chant national de la France en 1830 et 1879. En 1887, le Ministère de la Guerre adopte une version officielle (celle qui est jouée de nos jours lors de grandes cérémonies). En 1946 et 1958, son statut d'hymne national est inscrit dans les constitutions de la IVe et de la Ve république.



Partition de la Marseillaise, par Rouget de Lisle.

LA MARSEILLAISE

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé ! (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans nos bras
Égorger nos fils, nos compagnes.

Refrain

**Aux armes, citoyens, formez vos bataillons !
Marchons ! Marchons !
Qu'un sang impur abreuve nos sillons !**

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)
Français ! pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

(Refrain)

Quoi ! ces cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !...

(Refrain)

Tremblez, tyrans ! et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix ! (bis)
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La France en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre !

(Refrain)

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups !
Épargnez ces tristes victimes,
À regret s'armant contre nous (bis)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !...

(Refrain)

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (bis)
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

(Refrain)

(Strophe des enfants.)

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !

(Refrain)

4) Les symboles de la République

Liberté, Egalité, Fraternité

La devise de la République française fait référence aux conquêtes politiques et sociales de la révolution de 1789. Son utilisation dépend du type de pouvoir en France. Aussi, elle est utilisée de 1793 à 1815 (Première république, Consulat et Empire), mais abandonnée lors de la restauration monarchique. En 1848, la seconde République la reprend, tout comme la Troisième en 1875. Puis, elle est délaissée sous Vichy, pour être adoptée de nouveau en 1945.



Marianne

Ce buste féminin personnifie la République française, ainsi que les valeurs de Liberté, Egalité, Fraternité. Elle est très souvent coiffée d'un bonnet phrygien (celui des esclaves affranchis de l'Empire romain). Les origines de son nom sont diverses. Les ennemis du régime auraient affublé la République d'un surnom réservé aux filles de moeurs légères. Ce nom serait peut être une référence au bas relief du *Départ des volontaires* de Rude, qu'il réalisa en 1792 à l'Arc de triomphe. Enfin, il serait le nom d'une société secrète républicaine fondée à Londres sous le Second Empire par Alexandre Ledru-Rollin. Les bustes de Marianne apparaissent dès la Révolution de 1792 et sont frappés du même sort que la devise : adoption et abandon, à une exception près, puisqu'elle n'est pas conservée sous le Premier Empire, contrairement à la devise.



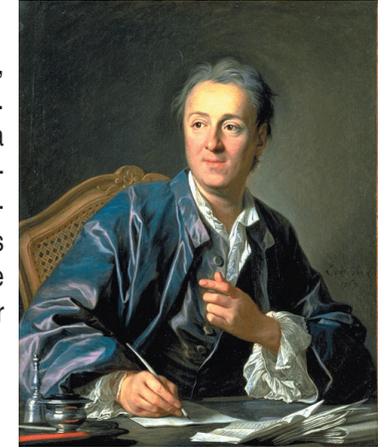
Le drapeau français

Il apparaît seulement sous la Révolution française. Ses couleurs : bleu, blanc, rouge, viennent de la cocarde (insigne rond en tissus et porté à la coiffure). Le blanc correspond au roi et le bleu et le rouge sont à associer à la ville de Paris. Le drapeau national tricolore n'apparaît que sous la Convention. La Restauration rejette ce drapeau considéré comme révolutionnaire et le remplace par un drapeau blanc, avec écussons et armes de France. La Monarchie de Juillet réhabilite le drapeau tricolore, qui s'est conservé dès lors.



5) Les arts, la culture au XVIIIe siècle

Le XVIIIe siècle est connu comme celui des Lumières, mais à la période révolutionnaire il est surtout un héritage. En effet, Diderot, Voltaire ou Rousseau sont morts cinq à dix ans auparavant. Il n'empêche que le succès de certains livres comme *Les confessions* témoignent d'une mobilisation des esprits autour des notions philosophiques de nature, de raison et de bonheur, diffusées entre autre dans les salons. Il est le lieu de la sociabilité littéraire pour les savants, écrivains et courtisans.



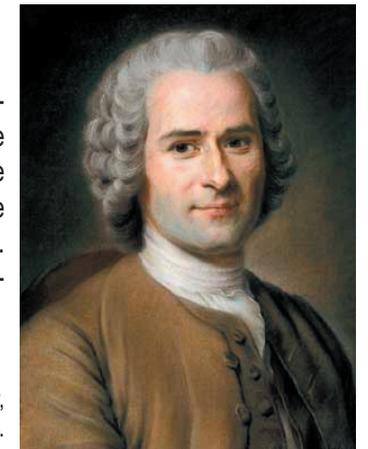
Diderot, par Van Loo.



Voltaire, par Nicolas de Largillière. 1718. Musée Carnavalet.

Dans les petites villes des sociétés littéraires ou chambres de lecture, permettent à la noblesse et à la bourgeoisie de s'informer, de se cultiver en lisant livres et journaux en même temps qu'elle débat et discute. Le peuple n'est cependant pas en reste. Le progrès généralisé de l'alphabétisation, la parution de périodiques provinciaux et de pamphlets en livre bon marché, consentent à la diffusion de ces idées et notions autrement que par les ouvrages philosophiques. Tout cela amène à la formation d'une opinion publique. Les arts se développent dans les Académies parisiennes et provinciales.

Parfois fortement contrôlées par le pouvoir, suivant le domaine, elles ont pour vocation de servir l'Etat, d'unifier le royaume par l'utilisation du français, tout en favorisant le développement des savoirs. Ainsi, beaucoup de peintres se firent connaître lors d'exposition au Salon carré du Louvre. Enfin les concours qu'elles organisent permettent aux jeunes lettrés de se faire connaître.



Rousseau, par Maurice Quentin Latour. 1753.

6) Les autres chants révolutionnaires

La Carmagnole.

Paroles et Musique du citoyen Birard ,1792.

La Carmagnole a été la chanson la plus populaire de la Révolution Française. Elle date de 1792, au moment où l'Assemblée vote la convocation de la Convention et l'emprisonnement du roi. Mais depuis, elle a reparu à toutes les périodes révolutionnaires du XIXe siècle, en 1830 et 1871, avec de nouveaux couplets à chaque fois. Le *Ça Ira* est à l'origine une chanson bien distincte mais qu'on a l'habitude de chanter comme refrain de la Camagnole.

1. Madam' Veto avait promis {2x}
De faire égorger tout Paris {2x}
Mais le coup a manqué
Grâce à nos canoniers {au Refrain}

Refrain :
Dansons la carmagnole
Vive le son vive le son!
Dansons la Carmagnole
Vive le son du canon!

2. Monsieur Véto avait promis {2x}
D'être fidèle à son pays {2x}
Mais il a manqué
Ne faisons plus quartier {au Refrain}

3. Antoinette avait résolu {2x}
De nous faire tomber sur le cu {2x}
Mais son coup a manqué,
Elle a le nez cassé {au Refrain}

4. Son mari se croyant vainqueur {2x}
Connaissait peu notre valeur {2x}
Va, Louis, gros paour,
Du temple dans la tour {au Refrain}

5. Les suisses avaient promis {2x}
Qu'ils feraient feu sur nos amis {2x}
Mais comme ils ont sauté
Comme ils ont tous dansé {au Refrain}

6. Quand Antoinette vit la tour {2x}
Elle voulut faire demi-tour {2x}
Elle avait mal au coeur
De se voir sans honneur {au Refrain}

7. Lorsque Louis vit fossoyer {2x}
A ceux qu'il voyait travailler {2x}
Il disait que pour peu
Il était dans ce lieu {au Refrain}

8. Le patriote a pour amis {2x}
Toutes les bonnes gens du pays {2x}
Mais ils se soutiendront
Tous au son du canon {au Refrain}

9. L'aristocrate a pour amis {2x}
Tous les royalistes à Paris {2x}
Ils vous les soutiendront
Tout comme de vrais poltrons {au Refrain}

10. La gendarmerie avait promis {2x}
Qu'elle soutiendrait la patrie {2x}
Mais ils n'ont pas manqué
Au son du canonier {au Refrain}

11. Amis, restons toujours unis {2x}
Ne craignons pas nos ennemis {2x}
S'ils viennent nous attaquer,
Nous les ferons sauter {au Refrain}

12. Oui, je suis sans-culotte, moi {2x}
En dépit des amis du roi {2x}
Vivent les Marseillais
Les bretons et nos lois {au Refrain}

13. Oui, nous nous souviendrons toujours
Des sans-culottes des faubourg {2x}
A leur santé, nous buvons,
Vivent ces francs lurons
{au Refrain}

Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira. Paroles de Ladré, d'après une musique de Bécourt de 1786.

Refrain qui symbolyse la Révolution, il fut entendu pour la première fois en mai 1790. Son auteur, un ancien soldat chanteur des rues, avait adapté des paroles anodines sur le *Carillon national*, un air de contredanse très populaire dû à Bécourt, violoniste au théâtre Beaujolais et que la reine Marie-Antoinette elle-même aimait souvent jouer sur son clavecin. Le titre et le thème du refrain de cette chanson ont été inspirés par l'optimisme impertubable de Benjamin Franklin, représentant très apprécié par le peuple français du Congrès des 13 colonies d'Amérique à Paris, du 22 décembre 1776 au 12 juillet 1785 qui, lorsqu'on lui demandait des nouvelles de la guerre d'Indépendance américaine, répondait invariablement dans son mauvais français «ça ira, ça ira». À la Révolution, le texte fut transformé par les sans-culottes en apostrophes assassines à l'égard de l'aristocratie et du clergé.

1. Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne.
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates, on les pendra !
Nos ennemis confus en restent là
Et nous allons chanter Alléluia
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Quand Boileau jadis du clergé parla
Comme un prophète il a prédit cela
En chantant ma chansonnette
Avec plaisir on dira
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira

2. Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Suivant les maximes de l'Évangile
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Du législateur tout s'accomplira
Celui qui s'élève on abaissera
Et qui s'abaisse l'on élèvera
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Le vrai catéchisme nous instruira
Et l'affreux fanatisme s'éteindra
Pour être à la loi docile
Tout Français s'exercera
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira

3. Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Pierrot et Margot chantent à la guinguette
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Réjouissons-nous le bon temps viendra
Le peuple français jadis à quia
L'aristocrate dit mea culpa

Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Le clergé regrette le bien qu'il a
Par justice la Nation l'aura
Par le prudent La Fayette
Tout trouble s'apaisera
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
4. Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Par les flambeaux de l'auguste assemblée
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Le peuple armé toujours se gardera
Le vrai d'avec le faux l'on connaîtra
Le citoyen pour le bien soutiendra
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Quand l'aristocrate protestera
Le bon citoyen au nez lui rira
Sans avoir l'âme troublée
Toujours le plus fort sera
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira

5. Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Petits comme grands sont soldats dans l'âme
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
Pendant la guerre aucun ne trahira
Avec coeur tout bon Français combattrà
S'il voit du louche hardiment parlera
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira
La Fayette dit vienne qui voudra
Le patriotisme leur répondra
Sans crainte ni feu ni fl amme
Le Français toujours vaincra
Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira

Il pleut, il pleut bergère.

Paroles: Philippe Fabre d'Eglantine. Musique: Victor Simon, 1780.

Chanson française tirée de l'opérette *Laure et Pétrarque* écrite en 1780 par Fabre d'Eglantine (1750-1794). Elle s'est d'abord fait connaître sous le titre *Le Retour aux champs* avant de s'imposer sous son titre actuel vers 1787. Cependant, elle est encore connue de certains sous le nom *L'Orage*. La petite histoire veut qu'elle ait été chantée lors de la création de la garde nationale, au lendemain de la prise de la Bastille, et que son auteur l'ait fredonnée, quelques années plus tard en montant à l'échafaud.

1. Il pleut, il pleut bergère,
 Presse tes blancs moutons,
 Allons sous ma chaumière
 Bergère, vite, allons.
 J'entends sous le feuillage
 L'eau qui tombe à grand bruit,
 Voici, voici l'orage
 Voici l'éclair qui luit.

2. Entends-tu le tonnerre ?
 Il roule en approchant,
 Prends un abri bergère
 A ma droite en marchant.
 Je vois notre cabane,
 Et tiens, voici venir
 Ma mère et ma soeur Anne
 Qui vont l'étable ouvrir.

3. Bonsoir, bonsoir ma mère,
 Ma soeur Anne bonsoir,
 J'amène ma bergère
 Près de nous ce soir.
 Va te sécher ma mie,
 Au près de nos tisons.
 Soeur, fais-lui compagnie,
 Entrez, petits moutons.

4. Soignons bien, ô ma mère
 Son tant joli troupeau;
 Donnez plus de litière
 A son petit agneau.
 C'est fait, allons près d'elle
 Eh bien, donc, te voilà !
 En corset qu'elle est belle
 Ma mère voyez-la.

5. Soupons! Prends cette chaise,
 Tu seras près de moi;
 Ce flambeau de mélèze
 Brûlera devant toi.
 Goûte de ce laitage
 Mais tu ne manges pas !
 Tu te sens de l'orage ?
 Il a lassé tes pas.

6. Eh bien! voilà ta couche :
 Dors-y bien jusqu'au jour;
 Laisse-moi sur ta bouche
 Prendre un baiser d'amour.
 Ne rougis pas, bergère,
 Ma mère et moi demain
 Nous irons chez ton père
 Lui demander ta main.



Officier militaire français, il naît à Lons-le-Saunier le 10 mai 1760.

Il est capitaine du génie à Strasbourg lorsqu'il compose, à la suite de déclaration de guerre à l'Autriche, un chant patriotique : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Il fit entendre pour la première fois ce chant chez le maire de Dietrich le 25 avril 1792.

Révolutionnaire modéré, il est arrêté au moment de la Terreur, mais est sauvé comme beaucoup d'autres (Joséphine de Beauharnais par exemple), par la chute de Robespierre. Il compose le *chant du 9 Thermidor*. Dépourvu d'une carrière militaire brillante, il se retire de l'armée en 1796. Cependant il ne reçut aucune pension sous le règne de Napoléon. Ce n'est que six ans avant sa mort qu'elle lui est accordée, sous le règne de Louis-Philippe. Il meurt le 26 juin 1836. Ses cendres sont transférées aux Invalides le 14 juillet 1915.



Statue de Rouget de Lisle, à Choisy-le-Roi.

L'oeuvre

Titre	Rouget de Lisle chantant «La Marseillaise» pour la première fois chez le maire de Strasbourg, de Dietrich, le 25 avril 1792.
Date	1883-1893
Type	Copie d'après Isidore Pils
Cadre	XIXe siècle
Dimensions	0,75 x 0,90 cm
Lieu de conservation	Musée de l'Hôtel de Ville d'Amboise
Technique utilisée	Huile sur toile

L'auteur

Nom	Paul-Charles Chocarne-Moreau
Naissance : 1855 - Dijon	Mort : 1931
Professeurs	William Bouquereau (1825-1905) Peintre français Tony Robert-Fleury -1832-1912) Peintre français académique
Lieu principal de résidence	Paris
Succès	Reçoit des distinctions : Médaille de bronze à l'Exposition Universelle de Paris en 1889

Analyse technique et artistique

Catégorie	Scène historique
Sujet	Militaire interprétant sa composition : un chant de guerre contre l'armée austro prussienne
Style	Peinture d'Histoire
Thème	Exaltation des vertus patriotiques françaises
Nombre de plans	4 plans
Ligne de fuite	1
Palette	4 couleurs principales déclinées : brun, blanc, rouge et bleu en camaïeu
Eclairage	Centré sur Rouget de Lisle, la pianiste et le visage du maire

BIBLIOGRAPHIE :

- DELPIERRE M., Se vêtir au XVIIIe siècle, Adam Biro, 1996
- JESSENNE J.-P., Histoire de la France : Révolution et Empire 1783-1815, Collection Carré Histoire, Hachette Supérieur, 1996
- MOURRE M., Dictionnaire encyclopédique d'histoire, Bordas, 1978

SITES WEB :

- Musée du Louvre : www.louvre.fr
- Base Joconde : www.culture.gouv.fr/documentation/ccmf/pres.htm

MUSÉES À VISITER :

- Musée de la Révolution française – 38220 Vizille
Collections de peintures et sculptures datant de la Révolution française
www.musée-révolution-française.fr
- Musée Carnavalet – Paris 03
Histoire de la ville de Paris. Collections de peintures et sculptures datant de la Révolution française
www.carnavalet.paris.fr
- Musée du Parlement – 78000 Versailles
Histoire et vie de l'Assemblée nationale du Serment du jeu de Paume à la V^{ème} République
www.assemblee-nationale.fr
- Musée Rouget de Lisle – 39000 Lons-Le-Saunier
Histoire de ce personnage. Présentation de certains objets personnels (son sabre et l'archet de violon de la Marseillaise) et de documents originaux
www.ville-lons-le-saunier.fr

Musée de l'Hôtel de Ville – Ancien Palais Ducal

Ouvert du 1^{er} juillet au 30 septembre
Tous les jours sauf le samedi
De 10H à 12H de 14H à 18H
(ouvert les 14 juillet et 15 août)
Entrée gratuite

Visite du musée possible tout au long de l'année, sur rendez-vous.
Gratuite pour les élèves et leurs accompagnateurs.

Rue François 1^{er}
37 400 Amboise
Tél : 02.47.23.47.42

E-mail : jumelage.patrimoine@ville-amboise.fr
www.ville-amboise.fr

Plan d'accès :

